

Le Bout du Quai

2011



ENTREPRISE GÉNÉRALE de BÂTIMENT

Y. ALLAIN



Tél. 02 96 23 07 38 - Fax 02 96 23 15 26

**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**

Guy ARZUL

7 Rue du Général de Gaulle
22710 PENVENAN

02 96 92 67 55

Bruno DROMARD
Agent général

16 Avenue General De Gaulle - 22500 PAIMPOL
Tél. : 02 96 20 88 79
Fax : 02 96 22 03 97
E-mail : agence.dromardpaimpol@axa.fr
N° Orias 07 000 259



réinventons / notre métier



Le mot du président

Bientôt un an que l'Amicale du Bout du Quai a vu le jour et déjà cent quarante amicalistes nous ont rejoint.

Je remercie les dix sept membres du bureau qui m'ont accordé leur confiance et j'apprécie tous les efforts qu'ils ont consentis pour gérer et animer l'amicale ; l'année 2010 ayant été riche en évènements.

Pourquoi une amicale ?

- L'individu étant par nature assez individualiste, une organisation comme la notre doit nous permettre de créer des liens entre nous, d'organiser en commun des repas, des bals, des sorties, des réunions... qui n'ont qu'un seul but : être bien ensemble.
- Pour défendre nos loisirs et pratiquer une pêche telle que nous l'entendons : une pêche de qualité (le respect de la ressource, des repos biologiques, des tailles, des réglementations, ne prélever que ce dont vous avez besoin, de remettre à l'eau les femelles grainées...).
- Et puis tout simplement le plaisir de se promener, de pêcher, de naviguer, de plonger, de nager, de se saluer, de se rencontrer en mer et sur terre.

Un site de l'amicale est en cours de création (mais vous pouvez d'ores et déjà taper l'adresse www.boutduquai.fr et vous atteindrez la page d'accueil), il vous donnera accès à toutes les informations relatives à notre activité.

Pensez également à visiter le site de notre fédération nationale www.fnppsf.fr, vous y trouverez notamment la Charte mer pour la pêche de loisir signée le 07 juillet 2010, les différentes commissions, les salons...

Le numéro 1 de notre journal doit servir de lien entre nous.

Aidez-nous à l'améliorer, à animer ses rubriques, montrez-le à vos amis et venez nombreux nous rejoindre.

Pour votre sécurité et à titre indicatif, trouvez ci-après les horaires de marées du mois d'avril à octobre.

Ce journal est entièrement conçu et réalisé par les membres du bureau, merci et bravo à eux.

Pour remercier les sponsors qui nous ont aidé à financer notre journal, faites appel à leurs services et à leurs compétences.

En attendant, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2011 et vous souhaite de beaux paniers de poissons, crustacés et coquillages.

Le Président
Guy JANINET

Michel GOURHANT plus connu sous le nom de « lutin » nous a quitté le 21 janvier 2011, il avait rejoint l'amicale dès sa création. L'amicale adresse ses sincères condoléances à ses proches.



Secrétaire
JANINET Christine



Secrétaire adjointe
POMMIER Joëlle



Président
JANINET Guy



Vice Président
HILLION Alain



Trésorier
GUENEUC Camille



Trésorier adjoint
PRIGENT Hervé

MEMBRES DU BUREAU



CROGUENNEC Gérard



DERRIEN Michel



GUILLET Pierre



JEGOU Francis



LEPESQUEUR Tugdual



LE POUPON François



POMMIER Christian



ROLLAND Jean Pierre



ZEBOULOUN Gilbert



ZEBOULOUN Joëlle



ZEBOULOUN Jacques

Notes Perso



Les Animations de l'Amicale en 2010

Inauguration de l'Amicale le 10 avril 2010



Environ 200 personnes étaient présentes (y compris Monsieur Le Maire de Penvénan, Christian MOMAL Président de l'APP, Jean-Pierre GUILLOUX Représentant de la SNSM de Trévou Tréguignec et la presse Le Trégor et le Ouest France).

Guy JANINET a présenté l'amicale avec ses objectifs, son but « avant tout l'amitié » et « rassembler tous les amoureux de la mer ».

Gérard CROGUENNEC, accompagné de ses amis, nous a joué quelques airs de biniou et un apéritif a été offert à l'assemblée.



Concours de Pétanque et Maquereaux grillés du 17 juillet 2010

Lors de cette journée, nous avons eu plusieurs animations

Une conférence sur « la sécurité en mer » a été présentée par les gendarmes maritimes en présence du Colonel ANTONIADES commandant le groupement de gendarmerie maritime de Brest.



Jean KIFFER, Président de la FNPPSF, a continué sur la sécurité en mer et a présenté la fédération nationale.



Le concours de pétanque s'est déroulé sur le parking de la Chapelle de Port Blanc d'où nous pouvions également admirer les misainiers.



Certains membres du bureau ont eu le loisir de visiter la vedette maritime de 20 mètres de Saint-Malo mouillée dans le port de Port Blanc.

Cette journée s'est terminée par un repas de maquereaux grillés (environ 300 repas servis) et était animée par les Oufs du Dyjau.

Les maquereaux ont été pêchés le matin par quelques amicalistes que nous remercions.



Sortie Pêche en Mer du 06 août 2010



Une dizaine de bateaux ont participé à cette sortie pêche en mer et le gagnant fut l'équipage de Michel DERRIEN. A la cale du Port de Port Blanc un apéritif a été offert aux participants et leurs ami(e)s.

Forum des associations du 04 septembre 2010



L'amicale a installé son stand (le plus beau de tous, évidemment !!!) à la salle des fêtes de Penvénan pour être présente

lors du Forum des Associations et se faire connaître. Cinq nouveaux amicalistes nous ont rejoint.

Repas dansant du 06 novembre 2010



Pour clore l'année 2010, l'Amicale a organisé un repas dansant animé par l'orchestre « l'Etoile du Soir ». Le repas (250 couverts) a été préparé et servi par le charcutier traiteur Muzic de Penvénan. Merci et un grand Bravo pour l'organisation de cette soirée qui s'est déroulée d'une belle façon.

Les Rendez-Vous de l'Amicale en 2011

05 Février 2011

La Journée du Beaujolais
Inscription et renouvellement des adhésions

23 Avril 2011

Assemblée Générale

16 Juillet 2011

Puce de Mer / Maquereaux grillés

13 Août 2011

Sortie Pêche en Mer

15 Octobre 2011

Repas Dansant

Vous serez informé de tous les détails utiles (date, lieu, heure...) de chaque manifestation par mail, courrier, affichage...

Notez dès à présent dans vos agendas tous nos rendez-vous.

LE BALISAGE

Le balisage a pour but de guider le navigateur vers des eaux saines (dénuées de danger).
Les balises se caractérisent par leur forme, leur couleur, leur voyant, leur feu de nuit.

Les Bouées Cardinales



CARDINALE NORD

2 cônes pointe vers le haut
Le noir est en haut
Vous passez au nord de la bouée car le danger est au sud
De nuit, feu blanc scintillant continu



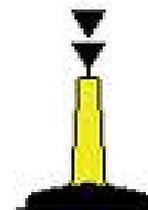
CARDINALE EST

La lettre E se dessine entre les cônes
Le noir est de part et d'autre de la bande jaune
Vous passez à l'est de la bouée car le danger est à l'ouest
De nuit, feu blanc à 3 scintillements



CARDINALE SUD

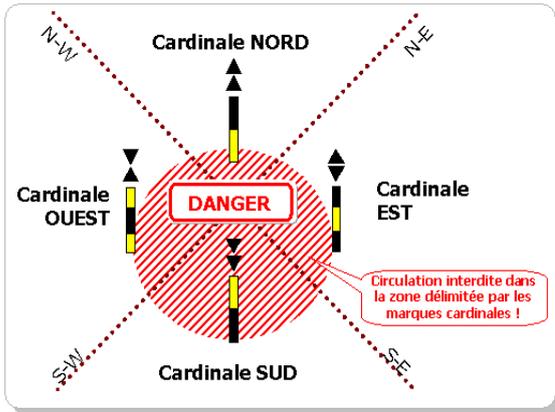
2 cônes pointe vers le bas
Le noir est en bas
Vous passez au sud de la bouée car le danger est au nord
De nuit, feu blanc à 6 scintillements + 1 éclat long





CARDINALE OUEST

La lettre **W** inversé du West anglais se dessine entre les cônes
 Le noir est en sandwich entre les bandes jaunes
 Vous passez à l'ouest de la bouée car le danger est à l'est
 De nuit, feu blanc à 9 scintillements



Cardinale Nord: je passe au Nord

Cardinale Sud: je passe au Sud

Cardinale Ouest: je passe à l'Ouest

Cardinale Est: je passe à l'Est

Les Balises et les bouées



BALISE DE DANGER ISOLE

Elle signale un danger aux abords de la balise
 Noire avec 1 bande horizontale rouge
 2 sphères noires superposées
 Je m'écarte indifféremment à droite ou à gauche du danger isolé
 De nuit, feu blanc à 2 éclats groupés



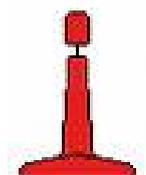
BALISE D'EAUX SAINES

Elle sert à indiquer que les eaux sont saines (c'est-à-dire une zone où l'on ne trouve aucun obstacle : épave, fond rocheux...)
 Elle peut définir les axes des cheneaux et le milieu d'un chenal
 Bandes verticales rouges et blanches
 1 sphère rouge
 Je m'écarte indifféremment à droite ou à gauche de la balise
 De nuit, feu blanc isophage (1 éclat long toutes les 10 secondes)



BOUEE LATERALE TRIBORD

Elle indique le côté de la route à suivre ou la limite d'un chenal d'entrée ou de sortie de port
 En entrant au port, je laisse la bouée à gauche donc je passe à droite
 Forme cylindrique et couleur rouge
 De nuit, feu rouge de rythme quelconque





BOUEE LATERALE BABORD

Elle indique le côté de la route à suivre ou la limite d'un chenal
d'entrée ou de sortie de port
En entrant au port, je laisse la bouée à droite donc je passe à gauche
Forme conique et couleur verte
De nuit, feu verte de rythme quelconque



BOUEE SPECIALE

Elle sert à délimiter des zones où la navigation est règlementée ou
interdite (zone militaire, zone de mouillage, les sorties
d'émissaires ou la présence de câble sous-marin.
Forme en croix et de couleur jaune
De nuit, feu jaune d'un rythme quelconque



LA METEO

Quelques numéros utiles :

Météo Marine :	08 99 71 08 08	
Secours Maritimes :	1616 depuis un portable	Canal VHF 16 (donner une alerte en mer)
Sauvetage en mer (S.N.S.M) :	02 98 89 31 31	
Sémaphore de Perros Guirec :	02 96 91 46 51	
Sémaphore de Bréhat :	02 96 20 00 12	
Affaires Maritimes de Perros Guirec :	02 96 91 21 28	
Affaires Maritimes de Paimpol :	02 96 55 35 09	
Capitainerie de Port Blanc :	02 96 92 89 11	
Pompiers	18	112 depuis un portable (appel d'urgence en Europe)

Echelle de Beaufort :

L'échelle de Beaufort est une échelle de mesure empirique, comportant 13 degrés (de 0 à 12) de la vitesse moyenne du vent sur une durée de dix minutes utilisée dans les milieux maritimes.

Le degré Beaufort correspond à la vitesse moyenne du vent, si cette vitesse peut être mesurée avec une bonne précision à l'aide d'un anémomètre, il est commode, en mer, d'estimer cette vitesse par la seule observation des effets du vent sur la surface de la mer.

Force du vent	Terme descriptif	Vitesse en nœuds	Vitesse en km/h	Etat visuel de la mer
0	Calme	< 1	< 1	La mer est comme un miroir
1	Très légère brise	1 à 3	1 à 5	Quelques rides ressemblant à des écailles de poissons mais sans aucune écume.
2	Légère brise	4 à 6	6 à 11	Vaguelettes courtes, ne déferlant pas.
3	Petite brise	7 à 10	12 à 19	Très petites vagues. Les crêtes commencent à déferler. Ecume d'aspect vitreux. Parfois quelques moutons épars.
4	Jolie brise	11 à 16	20 à 28	Petites vagues s'allongeant. Moutons nombreux.
5	Bonne brise	17 à 21	29 à 38	Vagues modérées devenant plus longues. Moutons nombreux. Eventuellement des embruns.
6	Vent frais	22 à 27	39 à 49	Des lames se forment. Les crêtes d'écume blanche s'étendent. Davantage d'embruns.
7	Grand frais	28 à 33	50 à 61	La mer grossit en lames déferlantes. Traînées d'écumes s'orientant dans le lit du vent.
8	Coup de vent	34 à 40	62 à 74	Les lames atteignent environ 5 m de haut. Tourbillons d'écume à la crête des lames. Traînées d'écume.
9	Fort coup de vent	41 à 47	75 à 88	Grosses lames déferlant en rouleaux. Tourbillons d'embruns arrachés aux lames. Visibilité réduite par les embruns
10	Tempête	48 à 55	89 à 102	Très grosses vagues déferlantes (9 m de haut). Ecume en larges bancs formant des traînées blanches. Visibilité réduite par les embruns.
11	Violente tempête	56 à 63	103 à 117	Lames déferlantes d'une hauteur exceptionnelle. Mer complètement recouverte d'écume blanche. Visibilité réduite par les embruns.
12	Ouragan	64 et plus	118 et plus	Lames déferlantes énormes (les creux atteignent 14 m). Mer entièrement blanche. Air plein d'écume et d'embruns. Visibilité très réduite.

Réglementation concernant la pratique de la pêche de loisir

Respectons les tailles

La pêche à pied, c'est pour tous.

Respectez l'environnement : remettez les pierres retournées à leur position initiale... Une pierre non remise à sa place met quatre années à se repeupler.

Ne laissez pas de déchets sur l'estran.

Respectez les autres usagers, qu'ils soient professionnels ou amateurs.

Ne prélevez que ce dont vous avez besoin pour la consommation familiale.

Les crustacés : remettez à l'eau les femelles portant des oeufs



Crustacés



Araignée (1).....	12 cm et 500 g
Crevette	5 cm
Etrille	5 cm
Homard (2)	9 cm
Tourteau.....	14 cm (de largeur)



Coquillages



Coque	3 cm
Couteau	10 cm
Huître	6 cm
Moule	4 cm
Ormeau (3)	9 cm
Palourde	4 cm
Praire	4.3 cm
Saint Jacques (4)	10.2 cm



Poissons



Bar	36 cm
Congre.....	58 cm
Dorade.....	23 cm
Lieu Jaune.....	30 cm
Maquereau	20 cm
Mulet	20 cm
Plie grise	25 cm
Rouget	15 cm
Sole	24 cm
Saumon	50 cm

Taille exprimées en cm et fixées par la C.E.E

(1) la capture des araignées de mer est limitée à 6 unités par jour et par pêcheur.

(2) ligne médiane qui va de l'arrière de l'orbite jusqu'à la bordure distale du céphalothorax.

(3) la période d'interdiction s'étend du 15/06 au 31/08, le nombre de prises est limité à 20 par marée du jour et par personne.

La pêche à l'ormeau s'exerce à la main.

La pêche sous-marine est strictement interdite.

(4) La pêche de la coquille Saint Jacques est interdite du 15 mai au 15 septembre

Renseignez-vous des dangers du lieu de pêche auprès de la Capitainerie, de la mairie, des pêcheurs locaux, des associations...

Consultez l'annuaire des marées pour connaître l'heure de la basse mer (emportez une montre). Il faut remonter 45 minutes après cette heure.

Les Grandes Marées 2011

Janvier	21	Coef 101	22	Coef 105	23	Coef 103				
Février	19	Coef 111	20	Coef 115	21	Coef 113	22	Coef 104		
Mars	19	Coef 104	20	Coef 114	21	Coef 118	22	Coef 114	23	Coef 103
Avril	17	Coef 101	18	Coef 110	19	Coef 112	20	Coef 107		
Mai	18	Coef 101								
Août	02	Coef 102	03	Coef 101	30	Coef 108	31	Coef 112		
Septembre	01	Coef 108	27	Coef 104	28	Coef 112	29	Coef 115	30	Coef 110
Octobre	26	Coef 102	27	Coef 109	28	Coef 111	29	Coef 105		
Novembre	26	Coef 102								



La VHF : modalités et nouvelles conditions d'utilisation

Décembre 2010

Les émetteurs-récepteurs du service mobile maritime dans la gamme des ondes métriques (VHF) sont des éléments importants de sécurité pour la navigation de plaisance et l'organisation des secours en mer. Afin de favoriser leur emploi par les plaisanciers, de nouvelles conditions d'utilisation de la VHF vont bientôt entrer en vigueur.

Les obligations dépendront désormais de la zone d'utilisation de la VHF, soit dans les eaux territoriales françaises, soit dans les eaux internationales.

Dans les eaux territoriales maritimes et les eaux intérieures françaises

Pour l'utilisation d'une VHF portable de moins de 6 watts sans ASN*

L'obligation d'être titulaire du certificat restreint de radiotéléphoniste (CRR) sera supprimée. Aucune qualification spécifique ne sera exigée.

Pour l'utilisation d'une VHF portable ASN ou d'une VHF fixe avec ou sans ASN de plus de 6 watts

Des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour l'utilisation de la VHF seront désormais intégrées dans le programme de formation ainsi qu'à l'examen du permis de conduire de bateaux de plaisance.

Le titulaire du permis plaisance pourra ainsi manœuvrer une VHF, fixe ou portable, dans les eaux nationales maritimes ou intérieures sans avoir à passer un examen supplémentaire. L'examen théorique pour l'obtention de l'option côtière ou de l'option eaux intérieures passera de 25 à 30 questions. Les titulaires d'un permis plaisance délivré avant l'entrée en vigueur de cette réforme pourront utiliser la VHF dans les mêmes conditions.

*ASN : appel sélectif numérique



Présent
pour
l'avenir

Dans les eaux internationales

Il est toujours nécessaire d'être titulaire du CRR pour l'utilisation de la VHF dans les eaux internationales.

Les personnes ayant obtenu le CRR avant le 1^{er} octobre 2004 n'ont pas à passer de module complémentaire et peuvent utiliser une VHF ASN. Il leur est cependant fortement conseillé de parfaire leurs connaissances en consultant les informations disponibles sur www.anfr.fr

Pourquoi faire une demande de licence alors que l'on a déjà obtenu le CRR ?

Le CRR est un examen validant des connaissances, la licence est un droit à utiliser les fréquences. La licence représente l'autorisation d'exploiter les fréquences maritimes. C'est grâce à elle que le bateau est doté d'un identifiant unique (indicatif et/ou MMSI) qui permet aux centres de secours de déterminer précisément, lors d'un appel de détresse, quels sont les moyens à engager.

La licence doit être conservée à bord car elle peut être réclamée par les autorités compétentes, en France et à l'étranger. Pour l'obtenir, il suffit de remplir le formulaire « Demande ou modification de licence » disponible sur le site de l'ANFR, accompagné des pièces justificatives demandées.

Qu'est ce que le codage MMSI ?

Le MMSI (Mobile Maritime Service Identity) est une série de neuf chiffres qui constitue le passeport radio d'un navire dans le monde entier. Un MMSI est attribué à un navire et permet d'enregistrer les équipements qui utilisent la technique ASN (VHF et BLU), les balises de détresse ainsi que des émetteurs-récepteurs par satellite (stations Inmarsat B, C et M). À la sortie d'usine, certains équipements comme les balises ne sont dotés que d'un numéro de série. L'ANFR gère l'attribution des MMSI.

Pour en savoir plus : www.anfr.fr (rubrique Radiomaritime)

L'ensemble des fiches sur la plaisance est téléchargeable sur le site www.mer.gouv.fr



ANNEXE 240-A.5

Tableau Récapitulatif du Matériel d'Armement et de Sécurité

Le tableau résume les dispositions d'embarquement du matériel d'armement et de sécurité, sans se substituer aux articles pertinents du chapitre 240-3

Matériel requis	Basique	Côtier	Hauturier
Un moyen de remonter à bord pour une personne tombée à l'eau	x	x	x
Un équipement individuel de flottabilité par personne embarquée (ou combinaison portée)	x	x	x
1 harnais par personne à bord d'un voilier			x
1 harnais par navire non-voilier			x
Un dispositif de repérage et d'assistance pour personne tombée à l'eau (sauf les embarcations de capacité < à 5 adultes et tous pneumatiques)			x
Un moyen de repérage lumineux (lampe électrique étanche ou flash light)	x	x	x
1 miroir de signalisation		x	x
Un moyen de signalisation sonore : corne de brume		x	x
3 feux rouges automatique à main		x	x
3 fusées à parachute ou bien une installation radio VHF /ASN			x
2 fumigènes flottants ou bien une installation radio VHF /ASN			x
1 dispositif de sécurité pour couper l'allumage ou les gaz en cas d'éjection du pilote (moteur hors-bord à barre franche > 4.5 kW ou véhicules nautiques à moteur)	x	x	x
Radeau(x) de survie ou annexe(x) de sauvetage			x
Un dispositif d'assèchement fixe ou mobile (navires avec espace habitable et ceux non auto-videurs)	x	x	x
Un dispositif de lutte contre l'incendie (sauf véhicule nautique à moteur)	x	x	x
Une ligne de mouillage ou une ancre flottante (sauf embarcations de capacité inférieure à 5 adultes)	x	x	x
Un dispositif permettant le remorquage : point d'accrochage et bout de remorquage (sauf planches à voile et aérotractées)	x	x	x
Le pavillon national	si francisé	si francisé	x
Le matériel permettant de faire le point, de tracer et de suivre une route			x
1 compas magnétique		x	x
Carte(s) de navigation		x	x
Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM)		x	x
Un dispositif permettant de recevoir la météo marine à bord			x
Balisage		x	x
Livre des feux			x
Annuaire des marées ou équivalent (sauf méditerranée)			x
Journal de bord			x
Boîte de secours			x

1000€
Récompense*

L'Ifremer et le
Parc naturel marin d'Iroise
relâchent des **bars**
équipés en interne de
marques électroniques



Les **bars marqués** sont faciles à identifier
par leur marque externe rouge près de la nageoire dorsale.

Merci de noter la date et le lieu de la capture,
de congeler ou de conserver au frais
le **POISSON ENTIER AVEC SES MARQUES**
et de contacter :

- Ifremer tél. 02.98.22.40.40
- Parc marin d'Iroise tél. 02.98.44.17.00
- merl@ifremer.fr

***Pour le retour du poisson
entier avec ses marques.
Vous participerez aussi
à un tirage au sort
pour 1000€
supplémentaires**

QUELQUES NOEUDS DE PÊCHE A CONNAITRE

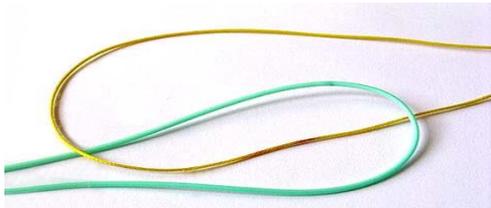
LE NOEUD ALBRIGHT

Comment raccorder 2 lignes de diamètres très différents :

Ce noeud assez technique demande un peu d'entraînement pour être maîtrisé, mais il se révèle irremplaçable pour raccorder proprement, et sans émerillon ou autre accessoire, une tresse fine à un nylon de fort diamètre. Très utile si le noeud doit passer dans les anneaux de la canne.

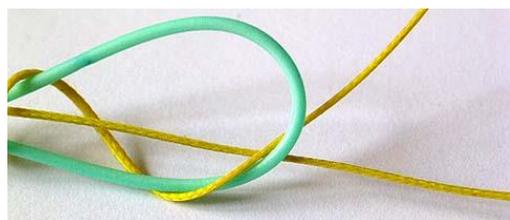
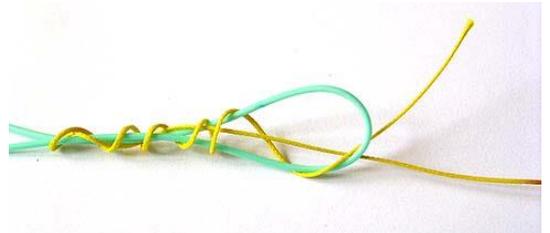
En effet le gros brin n'étant pas noué mais simplement replié et ligaturé, le noeud est peu volumineux et passe à merveille dans les anneaux ou sur le tambour du moulinet.

NB : dans les photos ci-dessous le brin vert représente le nylon de fort diamètre, et le brin jaune la tresse.



1- Former une boucle de 5-6 cm avec le nylon ou le fluorocarbène. Faire passer 15 cm de tresse dans cette boucle, et la replier sur elle-même.

2- Enrouler la tresse autour de la boucle de gros diamètre, en remontant vers l'extrémité de celle-ci. Ne pas hésiter à faire beaucoup de tours (10-15 par exemple, voir plus), car il faut que la ligature maintienne la boucle bien repliée sur elle-même.



3- Quand on a fait suffisamment de tours, passer la tresse dans la boucle, en veillant à ce qu'elle ressorte du même côté que l'autre brin de tresse.

4- Serrer en tenant les deux brins de nylon d'une main et les deux brins de tresse de l'autre. Ne pas oublier d'humecter le noeud de salive avant de commencer à serrer.



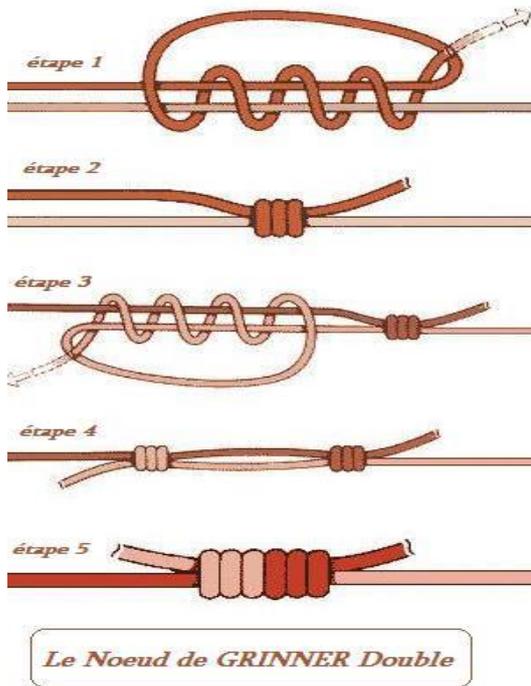
5- Une fois le noeud bien serré, enrouler le brin de tresse libre deux ou 3 fois autour du brin principal, le faire repasser entre les deux, et serrer. Ceci à pour but de bloquer le brin de tresse libre pour éviter que la ligature ne puisse se défaire. Si vous bloquez le noeud à la colle, ce n'est pas indispensable.

6- Couper le brin libre de gros diamètre au ras de la ligature, de préférence avec un outil bien tranchant (ciseaux, coupe-ongle). Plus rien ne s'oppose à ce que le noeud passe librement dans les anneaux de la canne lors des lancer, puisqu'il n'y a aucune aspérité. Bloquer la ligature avec une goutte de superglue, laisser sécher, c'est fait !



LE NŒUD DE GRINNER DOUBLE (ou Nœud Universel Simple)

Relier 2 lignes bout à bout (quels que soient les diamètres) :



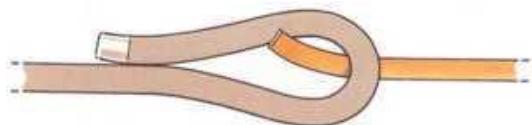
1/Prendre les 2 fils que vous souhaitez raccorder. Enrouler l'extrémité du fil 1 (marron) autour de l'autre fil puis enrouler ce fil à 4 reprises autour des 2 brins.

2/ Tirez ensuite le fil pour serrer le noeud. Vous obtenez ainsi un 1er noeud coulissant.

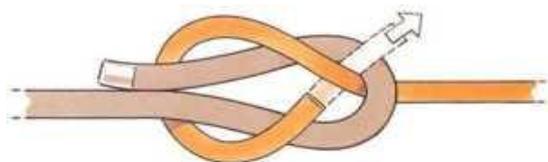
3 et 4 / Renouvelez les 2 premières opérations.

5/ On obtient ainsi le second noeud de Grinner. Il suffit ensuite de tirer les 2 brins pour amener les 2 noeuds en contact.

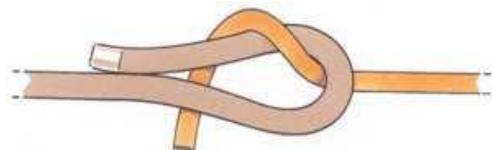
LE NŒUD D'ECOUTE (plus solide que le Nœud Plat)



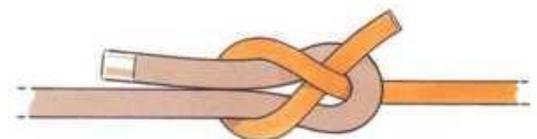
1- On commence par réaliser une ganse avec le plus gros des cordages ou le plus rigide si il y a une différence entre les deux cordages.



3- On passe ensuite l'autre cordage dans la ganse, pour en faire le tour.



2- On passe ensuite l'autre cordage dans la ganse pour en faire le tour.



4- Le nœud peut être ensuite serré.

Réglementation de la pêche sous-marine

La réglementation de la pêche sous-marine comporte certaines obligations et interdictions.

Nouvelle réglementation :

- 1- La déclaration annuelle auprès du quartier des Affaires Maritimes est supprimée (décret n° 2009-727 du 18 juin 2009).
- 2- Dès 2011, marquage obligatoire du poisson dès l'arrivée sur le rivage ou dès la mise à bord d'un bateau (poissons ramenés entiers).

Obligations :

Etre âgé de 16 ans au moins et avoir souscrit, en application notamment des articles L 321-1 et suivants du Code du sport, une assurance couvrant sa responsabilité civile.

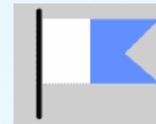
Toute personne pratiquant la pêche sous-marine doit signaler sa présence au moyen d'une bouée (bouée surmontée d'un pavillon rouge avec diagonale ou croix blanche) permettant de repérer sa position. Les plongeurs avec navire doivent en plus hisser le pavillon Alpha.



Pavillon rouge avec diagonale blanche



Croix de Saint André



Pavillon ALPHA

Interdictions générales :

Il est interdit :

- d'utiliser un appareil permettant de respirer en plongée (la détention simultanée d'un appareil respiratoire et d'engins de pêche sous-marine est interdite).
- d'employer des engins de pêche dont la force propulsive des projectiles utilise un élément détonant ou la détente d'un gaz comprimé autrement que par l'utilisateur lui-même.
- d'utiliser un foyer lumineux pour attirer ou rechercher le poisson.
- de prendre les crustacés autrement qu'à la main
- de pratiquer entre le coucher et le lever du soleil.
- de pêcher à moins de 150 m de navire ou de filets de pêche balisés.
- de prendre le poisson capturé dans d'autres engins de pêche.
- de vendre le produit de sa pêche.
- de pratiquer à proximité des baigneurs.
- de pêcher plus de 6 araignées par jour et par personne.
- de pêcher des Ormeaux.

Interdictions locales :

Il existe des secteurs et des périodes où l'exercice de la pêche sous-marine est interdit ou soumis à certaines restrictions. Se renseigner auprès de la Direction Départementale des Affaires Maritimes la plus proche.

Tout manquement à la réglementation expose son auteur à des poursuites pénales et sur le plan fédéral à des poursuites disciplinaires.



Photos réalisées par Daniel DEFLORIN



Faire-part de naissance d'une amicale de misainiers sur la côte du Trégor

A la suite d'une présentation, le 17 juillet 2010, en baie de Port Blanc, une douzaine de misainiers ont fêté les cinquante ans d'un canot paimpolais. Ne voulant pas en rester là, les participants décidèrent de continuer à se retrouver entre passionnés.

Trois réunions ont eu lieu, une à Port blanc, à l'école de voile et deux à Plougrescant au café le Gavroche ce qui a permis de constituer un groupe d'une cinquantaine de sympathisants.

Quatre parrains ont apporté leur caution morale et leur soutien actif :

- Yvon CLOCHET, qui a construit de nombreux misainiers de nos côtes,
- Yvon LE CORRE, artiste-marin et icône de la navigation en vieux gréements,
- Pascal JEUSSET, Professionnel et patron de la « Marie Georgette ».
- Nicolas SCHOUTEN, Professionnel et patron de l' « Ausquéme »

Le but de ces rassemblements est de naviguer ensemble sur des bateaux traditionnels, de partager les savoir faire (restauration, navigation, pêche...) d'inventorier le patrimoine existant, de sauvegarder les bateaux délaissés, de créer une bourse d'échanges de matériels, d'informations, de compétences et de partager ensemble des moments de plaisir en mer, sur les grèves et à terre...

Ce projet qui rassemble les amateurs de petits bateaux en bois prend la forme d'une amicale, sans statut, ouverte à tous. Pour être membre de cette amicale, nul besoin d'avoir un misainier, c'est l'adhésion aux objectifs de la démarche qui compte, les véritables membres de notre amicale sont les bateaux eux-mêmes.

Toute personne intéressée par cette démarche est cordialement invitée à nous rejoindre.

Prochaines réunions :

- en mars 2011, à Plougrescant (café Le Gavroche)
- en avril 2011, à La Roche Jaune (restaurant Les Baigneuses, ex L'Escale)

Plusieurs projets de sortie :

- régates de la Roche Jaune,
- rassemblement en baie de Port Blanc,
- remontée du Jaudy,
- rassemblement à Plougrescant....

Contacts téléphoniques :

Port Blanc : Olivier CARMANTRANT
Tél 02 96 92 85 25

Plougrescant : Yves LE MANCHEC
Tél 06 50 78 90 55

Pierre LE MAUFF
Tél 06 09 70 41 80



Le Centre Nautique de Port Blanc – PENVENAN

Vous propose des stages d'initiation et de perfectionnement en voile et Kayak de mer.

Vous naviguerez sur des bateaux tous récents sur un plan d'eau unique sécurisé et abrité par un archipel.

Les activités sont accessibles (Stage voile de 5 ½ j à partir de 95 €)

- A partir de 4 ans : jardin des mers,

- Pour les 7 - 12 ans : *bug* initiation et *Bug* perfectionnement (bateaux neufs, bien adaptés et très modernes).

- Pour les 10 ans et plus : dériveurs modernes (*vibe*, *vago*), catamaran *Hobbie teddy* et *twincat 13* (nouveaux bateaux très rapides), Planche à voile *JP funster & bic 293*.

A partir de 10 ans le kayak de mer vous permettra de découvrir le lagon de Port blanc ou de vous initier à passer sur le haut de la vague entre les rochers. (stage Kayak de 4 ½ J à 78 €)

Pour les adolescents et les adultes le catamaran *Xtrême* et les minis stages en *first class 8* vous permettrons de découvrir, à votre rythme, des sensations nouvelles.

Enfin la location de Kayak et de Standup Paddle ainsi que les randonnées en catamaran sont aussi proposées.

Renseignements & Inscriptions au Centre Nautique de Port blanc

Boulevard de la mer – 22710 PENVENAN

Tel : 02 96 92 64 96

Site : www.cnportblanc.fr

Courriel : centre-nautique@ville-penvenan.fr



AMAZONIA

Christine et Guy JANINET

Gérants

06 60 15 49 02

AMAZONIA Bretagne

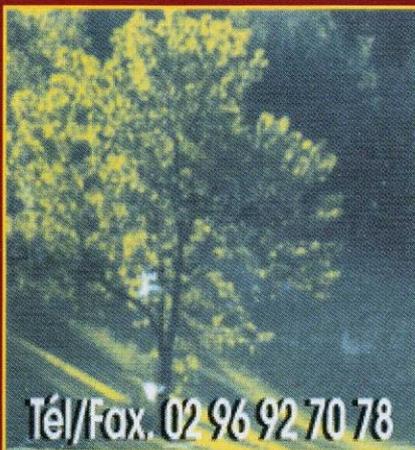
7, rue de Kerviniou

22710 PENVENAN

Tél. : 02 96 92 86 81

Fax : 02 96 11 00 47

amazonia22@orange.fr



Tél/Fax. 02 96 92 70 78

Jean-Yves BRIGANT

ESPACES VERTS

ENTRETIEN - CRÉATION - CLÔTURES - MURETS

TALUS de Pierres Sèches - ÉLAGAGE - ABATTAGE

DÉBROUILLAGE - BROYAGE DE BRANCHES

3, rue Courtès - PORT BLANC - PENVENAN

GARAGE Laurent BROUDIC

Réparations toutes marques

Vente véhicules neufs & occasions



**Dépannage
Remorquage**

Tél. 02.96.92.70.74

Z.A. de Pen Ar Guer - 22710 PENVENAN

Pêche aux jigs

Jig et jigging

Tiré de l'anglais 'to jig' qui signifie littéralement 'danser', le jig est un leurre qui s'anime à l'aplomb d'un quai, d'un rocher, ou plus communément, du bateau.

A l'instar du leurre plombé utilisé pour lester une mitrailleuse, le jig permet d'atteindre rapidement une profondeur conséquente. Le matériel spécifique développé, notamment au Japon, pour le **jigging** permet d'explorer des zones profondes et soumises à de forts courants qui ne sont que très peu exploitées par les autres formes de pêche.

Le jigging est donc une technique de pêche complémentaire des autres.

Quel matériel utiliser ?

- les **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.** doivent être légères, car vous les porterez pendant toute la durée de votre pêche. Elles doivent aussi être très résistantes mais rester nerveuses. Lors des pompages successifs le pêcheur appréciera une canne assez souple pour ne pas trop se fatiguer.
- Les **moulinets** de jigging, quant à eux, doivent être équipés de frein puissants et avoir de bons ratios de récupération (entre 85 et 115 cm par tour de manivelle). Le **Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.** doit être choisi en fonction de la profondeur à laquelle vous pêchez et de la taille maxi des prises dans vos zones de pêche. En effet, le jigging est très physique et il est bon de **ne pas s'encombrer de poids supplémentaire** avec un moulinet démesuré.
- **utiliser une tresse**, ronde de préférence, comme corps de ligne, car elle a moins de prise au courant qu'un nylon à résistance égale
- **les leurres**, il existe grosso modo 4 types de leurres :



1 - Jig rapide



2 - Jig lent



3 - Leurre souple lourd



4 - Leurre nouvelle génération Madai

- les cuillères lourdes rapides, reconnaissables à leur profil étiré en longueur et comprimé en largeur, c'est la forme qui se rapproche le plus d'un cylindre.
- Les cuillères lourdes lentes, au profil de feuille, celui des Yanns communément utilisés à la mitrailleuse par exemple.
- Les leurres souples lourds. Constitués d'une tête plombée et d'un corps souple. Les fabricants de ces leurres les déclinent avec de nombreuses options, dont l'ajout d'odeur ou de billes bruiteuses.
- Les leurres nouvelle génération type Madai (qui fait un malheur paraît-il). Attention, ces leurres réputés très efficaces le seront à condition d'apprendre à les utiliser. Ce qui revient à se prendre certainement de cuisantes bredouilles dans un premier temps !

Comment devient-on 'jiggeur' ?

En 'jiggant' bien sûr !

Concrètement, pour des poissons de fond, type lieu ou morue, on fera couler et remonter le jig sur une hauteur d'une **dizaine ou quinzaine de mètres à partir du fond**. Ainsi, le jigging permet d'aller chercher le poisson où il se trouve.

A l'inverse, pour des poissons de pleine eau comme les bars, les petits thons et autres gros maquereaux, on couvrira toute la profondeur depuis la surface jusqu'au fond, ce qui devient vite très physique. Un petit conseil au passage: **accélérez la remontée du jig quand vous vous rapprochez de la surface** car c'est une zone où les poissons nagent plus rapidement.

Vous devrez essayer différentes vitesses de remontée, essayer des phases d'arrêt pour que la remontée ne soit pas trop linéaire et excite les prédateurs. Vous pourrez aussi essayer de faire des pauses durant la descente, en pinçant la tresse pour rendre le papillonnage du jig encore plus attractifs. Rappelez vous que les poissons, notamment de fond, sont très curieux.

Les prises au jigging se font le plus souvent pendant la remontée et occasionnent des départs violents, **le frein doit être bien réglé**. Le combat qui s'en suit est très intense et votre premier trophée en jigging vous laissera sans doute un souvenir mémorable qui en appellera d'autres.



Un pêcheur heureux d'avoir utilisé un jig rapide.

Avec l'aide du site www.boatiful.com

CHANTIER NAVAL DU JAUDY



PROMARINE

Arimar

VENTE - REPARATION
GARDIENNAGE - GRUTAGE

YANMAR
marine

VOLVO PENTA

nannidiesel

PARSON

SUZUKI
MARINE

MIDA

DIESEL

Le Port 22220 TREGUIER

Tel : 02.96.92.15.15 Fax : 02.96.92.14.58

Email : chantier.naval.du.jaudy@wanadoo.fr

Site internet : www.chantier-naval-du-jaudy.com



Crédit Mutuel de Bretagne

LA banque à qui parler

AGENCE DE PENVENAN 02 96 92 67 31

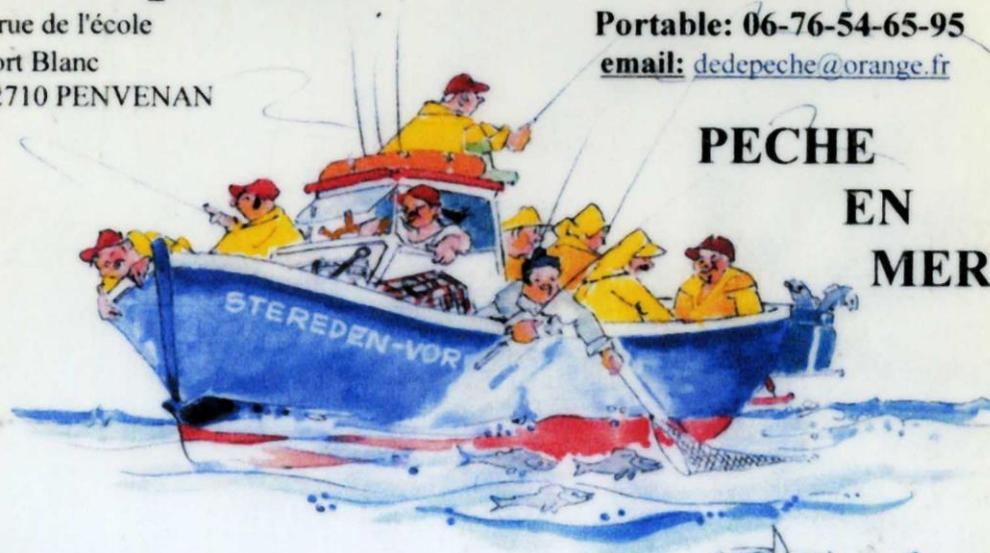
Dédé pêche.

4 rue de l'école
Port Blanc
22710 PENVENAN

Tél: 02-96-92-80-41

Portable: 06-76-54-65-95

email: dedepeche@orange.fr



PECHE
EN
MER

Site internet: www.dedepeche.fr

Déclaration n° C22038003162/D - RCS 308312545 - N° gestion 2008A72 - Code APE 7721Z

Au Fin Gourmet

PAIN DE POISSON

Ingrédients :

- 800 g à 1kg de poisson (lieu, cabillaud, bar..)
- 6 œufs + 1 jaune d'œuf
- 1 cuillère à café de Paprika
- 2 cuillère à café de concentré de tomate
- 2 cuillères à café de Whisky
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse
- sel, poivre et poivre 5 baies

Préparation :

Cuire votre poisson au court-bouillon, bien l'égoutter et l'émietter.

Dans un saladier, mettez les œufs, le Paprika, la crème fraîche, le concentré de tomate, le Whisky, le sel et le poivre 5 baies.

Mixez le tout avec un mixer à soupe.

Incorporez le poisson émietté et mélangez.

Beurrez et farinez un moule à cake, versez la préparation dans le moule.

Cuisson :

45 minutes à 1 heure - four moyen (180°C à 200°C)

Sauce d'accompagnement :

Mettez dans un bol le jaune d'œuf, le sel et le poivre, montez le tout comme une mayonnaise puis ajoutez 1 cuillère à café de crème fraîche et 1 cuillère à café de concentré de tomate, mélangez délicatement.

« Le tout est de pêcher le poisson !!! »

BON APPETIT



ALAIN HILLION



- TRAVAUX MINI-PELLE
- EMULSION
- JOINTS de FERMETURES
- JOINTS de PIERRES

"Port-Blanc"- 22710 PENVENAN
02.96.92.86.77

Pâtisserie du Trégor

Frédéric Adam

11, Place du Martray - 22220 Tréguier

Tél. : 02.96.92.32.04

Pâtissier - Chocolatier

GELGON Nautisme

Réparation - Manutention - Hivernage

www.gelgon.com

12 rue de Lannion

22710 Penvénan

Tél. 02 96 92 67 00

Fax. 02 96 92 77 60

gelgon-nautisme@wanadoo.fr

HONDA
MARINE

nannidiesel

caribe



OCQUETEAU

TERMI



Au Fin Gourmet

SAUCE CHIEN (Sos roké)

(C'est la sauce qui accompagnait les maquereaux grillés et que vous aviez tous demandé)

Ingrédients :

- 3 cives
- 2 échalotes
- persil (facultatif)
- 2 gousses d'ail
- 1 piment antillais
- vinaigre
- 1 citron vert
- 15 cl d'huile
- 2 cuillères à soupe d'eau chaude
- sel, poivre

Préparation :

Pelez les cives et les échalotes, hachez-les finement ainsi que le persil et le piment.

Ecrasez l'ail.

Versez le tout dans un bol.

Pressez le citron au dessus du bol, salez, poivrez, ajoutez le vinaigre puis l'huile.

Remuez, ajoutez l'eau chaude et émulsionnez.

Sauce d'accompagnement pour poissons et viandes grillées.

Attention, ça pique !!!

BON APPETIT





JEAN DE POL S.A.R.L

ELECTROMENAGER
CULINAIRE - CADEAUX
ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE - AEROTHERMIE
VENTILATION

02 96 92 65 33

Za r Pen ar Guer 22710 PENVENAN

LE BARATIN BAR PMU

- Restauration Rapide
- Club de Billard - Jeux
- Cyber Café - Wi-fi
- Salle de Réunion

☎ 02.96.92.83.20

1, Place de l'église PENVENAN

e mail : lebaratin22@orange.fr

Garage LE BOUGEANT

Téls : 02 96 92 64 16 / 02 96 20 13 28

PLOUGUIEL / LÉZARDRIEUX



MACHINE AGRICOLE - MOTOCULTURE
VENTE et RÉPARATION

AVRIL

		PLEINES MERS					BASSES MERS				
		MATIN		COEFF.	SOIR		MATIN		COEFF.	SOIR	
		HEURE	HAUT.	M.	HEURE	HAUT.	HEURE	HAUT.	S.	HEURE	HAUT.
1	Ven	06h14	08,75	72	18h36	08,85	00h11	02,70	76	12h32	02,35
2	Sam	06h51	09,05	79	19h11	09,10	00h50	02,30	81	13h09	02,05
3	Dim	07h26	09,25	83	19h43	09,30	01h25	02,00	85	13h43	01,85
4	Lun	07h58	09,40	86	20h13	09,40	01h58	01,80	86	14h14	01,75
5	Mar	08h28	09,40	86	20h41	09,40	02h28	01,70	85	14h42	01,75
6	Mer	08h55	09,30	84	21h07	09,25	02h56	01,75	81	15h09	01,90
7	Jeu	09h22	09,10	79	21h34	09,05	03h23	01,90	75	15v35	02,15
8	Ven	09h51	08,75	72	22h04	08,70	03h51	02,20	67	16h03	02,50
9	Sam	10h24	08,40	62	22h39	08,30	04h21	02,55	57	16h36	02,95
10	Dim	11h04	07,95	52	23h25	07,90	04h58	03,00	47	17h17	03,40
11	Lun	---	--	--	12h02	07,55	05h48	03,45	43	18h17	03,85
12	Mar	00h33	07,55	40	13h27	07,35	07h02	03,75	40	19h45	04,00
13	Mer	02h06	07,55	43	15h03	07,60	08h38	03,60	48	21h20	03,65
14	Jeu	03h36	08,00	55	16h21	08,20	10h03	03,05	63	22h37	02,95
15	Ven	04h49	08,65	71	17h25	08,90	11h12	02,30	80	23h41	02,15
16	Sam	05h50	09,35	88	18h22	09,50	---	--	95	12h12	01,60
17	Dim	06h45	09,90	101	19h12	10,00	00h39	01,45	106	13h06	01,05
18	Lun	07h35	10,25	110	19h58	10,25	01h30	00,90	112	13h55	00,70
19	Mar	08h21	10,40	112	20h41	10,25	02h16	00,65	110	14h38	00,70
20	Mer	09h03	10,20	107	21h20	10,05	02h58	00,65	103	15h19	00,95
21	Jeu	09h42	09,80	97	21h56	09,60	03h37	01,00	90	15h56	01,50
22	Ven	10h19	09,20	83	22h31	09,00	04h14	01,55	75	16h31	02,15
23	Sam	10h57	08,50	67	23h10	08,40	04h51	02,25	60	17h08	02,90
24	Dim	11h43	07,90	53	---	--	05h33	02,95	--	17h53	03,55
25	Lun	00h02	07,80	46	12h46	07,40	06h29	03,55	42	18h59	04,05
26	Mar	01h16	07,45	39	14h10	07,25	07h46	03,85	38	20h23	04,15
27	Mer	02h40	07,40	40	15h26	07,45	09h06	03,80	43	21h39	03,90
28	Jeu	03h49	07,70	47	16h25	07,80	10h11	03,45	51	22h37	03,45
29	Ven	04h44	08,05	55	17h12	08,20	11h03	03,05	59	23h26	03,00
30	Sam	05h30	08,40	64	17h54	08,55	11h48	02,70	67	---	--

— Joseph —  —
OLLIVIER
Sarl

**PLOMBERIE • CHAUFFAGE
GEOOTHERMIE**

Entretien —  —  —  — Dépannage

ZA de Pen Ar Guer — 22710 PENVENAN

Tél. 02 96 92 71 70 — joseph.ollivier@wanadoo.fr



LE GRAND HÔTEL DE PORT-BLANC

★ ★

22710 PENVENAN

VUE PANORAMIQUE
SUR LA BAIE DE PORT-BLANC

☎ 02 96 92 66 52

www.hotel-port-blanc.com

e-mail : jean-luc.monfrance@wanadoo.fr

PEPINIERES du LITTORAL

VENTE AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

ARBRES - ARBUSTES - HAIES FLEURIES - FRUITIERS - VIVACES

PLANTES MÉDITERRANÉENNES ET AROMATIQUES



Z.A. Croaz Brabant
22220 PLOUGUIEL

02.96.92.73.56

mai

		PLEINES MERS					BASSES MERS				
		MATIN		COEFF.	SOIR		MATIN		COEFF.	SOIR	
		HEURE	HAUT.	M.	HEURE	HAUT.	HEURE	HAUT.	S.	HEURE	HAUT.
1	Dim	06h12	08,70	71	18h33	08,85	00h09	02,65	74	12h29	02,40
2	Lun	06h51	08,90	76	19h09	09,05	00h49	02,30	78	13h06	02,15
3	Mar	07h27	09,10	80	19h44	09,20	01h25	02,10	81	13h42	02,00
4	Mer	08h01	09,15	82	20h15	09,25	02h00	01,90	82	14h15	01,95
5	Jeu	08h33	09,15	81	20h46	09,20	02h32	01,85	80	14h46	02,00
6	Ven	09h05	09,00	79	21h18	09,10	03h04	01,95	76	15h17	02,15
7	Sam	09h38	08,80	74	21h53	08,85	03h36	02,10	70	15h50	02,40
8	Dim	10h16	08,55	67	22v32	08,55	04h12	02,35	63	16h28	02,75
9	Lun	11h01	08,20	59	23h21	08,25	04h53	02,70	55	17h13	03,10
10	Mar	11h58	07,90	53	-- --	--	05h44	03,05	--	18h12	03,45
11	Mer	00h24	08,00	51	13h11	07,75	06h51	03,25	51	19h27	03,55
12	Jeu	01h42	07,95	52	14h32	07,90	08h10	03,20	55	20h48	03,35
13	Ven	03h03	08,20	59	15h46	08,30	09h28	02,90	65	22h03	02,90
14	Sam	04h15	08,60	70	16h52	08,80	10h38	02,40	77	23h09	02,35
15	Dim	05h19	09,05	82	17h51	09,25	11h40	01,95	88	-- --	--
16	Lun	06h17	09,45	92	18h44	09,60	00h09	01,80	96	12h37	01,55
17	Mar	07h10	09,75	99	19h33	09,85	01h03	01,40	100	13h28	01,35
18	Mer	07h58	09,85	101	20h18	09,90	01h53	01,15	100	14h15	01,30
19	Jeu	08h43	09,75	98	21h00	09,80	02h38	01,15	95	14h58	01,45
20	Ven	09h25	09,50	91	21h39	09,50	03h20	01,35	86	15h38	01,80
21	Sam	10h04	09,10	81	22h17	09,05	03h59	01,70	75	16h15	02,25
22	Dim	10h43	08,60	70	22h55	08,60	04h38	02,20	64	16h53	02,80
23	Lun	11h24	08,10	59	23h38	08,10	05h17	02,75	53	17h34	03,25
24	Mar	-- --	--	--	12h11	07,70	06h02	03,20	49	18h24	03,70
25	Mer	00h31	07,75	45	13h10	07,45	06h57	03,55	43	19h25	03,90
26	Jeu	01h35	07,55	41	14h18	07,45	08h02	03,70	41	20h33	03,95
27	Ven	02h44	07,55	42	15h23	07,60	09h07	03,65	44	21h38	03,75
28	Sam	03h47	07,70	47	16h19	07,85	10h07	03,40	50	22h35	03,40
29	Dim	04h42	08,00	54	17h09	08,20	11h00	03,15	57	23h26	03,05
30	Lun	05h31	08,25	61	17h55	08,50	11h47	02,85	64	-- --	--
31	Mar	06h16	08,50	68	18h37	08,75	00h12	02,70	71	12h31	02,55

charcutier-traiteur
plats du jour, buffets, livraison chaude
le muzic marc et stéphanie

2 place de l'église
22710 penvenan
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
02.96.92.73.44
marc.lemuzic@wanadoo.fr



CO. PER. MARINE

6J/7

LE VÉRITABLE SUPERMARCHÉ DE LA MER

PÊCHE - VÊTEMENTS
ACCASTILLAGE - DÉCO

Les plus grandes marques au meilleur prix

02 96 92 35 72

Pont-Canada-Trédarzec-22220 TRÉGUIER



PÂTISSERIE - CHOCOLATERIE



S. et S. Plusquellec

8 rue du Général de Gaulle

PENVENAN - ☎ 02 96 92 67 64

juin

		PLEINES MERS					BASSES MERS				
		MATIN		COEFF.	SOIR		MATIN		COEFF.	SOIR	
		HEURE	HAUT.	M.	HEURE	HAUT.	HEURE	HAUT.	S.	HEURE	HAUT.
1	Mer	06h58	08,75	74	19h17	09,00	00h55	02,40	76	13h13	02,35
2	Jeu	07h38	08,90	78	19h55	09,15	01h35	02,15	80	13h52	02,20
3	Ven	08h16	09,00	81	20h32	09,25	02h14	02,00	81	14h30	02,10
4	Sam	08h54	09,05	81	21h10	09,25	02h52	01,90	80	15h08	02,10
5	Dim	09h33	09,00	79	21h49	09,15	03h30	01,90	78	15h46	02,15
6	Lun	10h15	08,85	76	22h32	09,00	04h10	02,00	73	16h28	02,35
7	Mar	11h01	08,65	71	23h20	08,75	04h54	02,20	68	17h13	02,60
8	Mer	11h53	08,40	65	---	---	05h42	02,45	--	18h06	02,90
9	Jeu	00h15	08,50	63	12h52	08,20	06h38	02,75	61	19h07	03,05
10	Ven	01h18	08,30	60	13h59	08,15	07h43	02,90	60	20h16	03,10
11	Sam	02h29	08,25	61	15h10	08,25	08h54	02,90	63	21h29	02,95
12	Dim	03h42	08,40	65	16h19	08,50	10h04	02,70	69	22h39	02,70
13	Lun	04h50	08,65	72	17h23	08,80	11h11	02,45	76	23h43	02,30
14	Mar	05h53	08,90	80	18h21	09,15	---	---	83	12h12	02,20
15	Mer	06h50	09,15	86	19h14	09,40	00h42	01,95	88	13h07	01,95
16	Jeu	07h41	09,30	90	20h02	09,55	01h35	01,70	91	13h57	01,80
17	Ven	08h28	09,40	90	20h45	09,60	02h23	01,55	89	14h42	01,80
18	Sam	09h11	09,30	88	21h25	09,45	03h06	01,55	85	15h24	01,90
19	Dim	09h49	09,10	82	22h02	09,20	03h46	01,75	79	16h01	02,15
20	Lun	10h25	08,80	75	22h36	08,85	04h22	02,05	71	16h36	02,50
21	Mar	10h58	08,45	66	23h09	08,50	04h56	02,45	62	17h10	02,85
22	Mer	11h33	08,10	57	23h47	08,10	05h31	02,85	53	17h46	03,25
23	Jeu	---	---	--	12h14	07,80	06h09	03,20	48	18h29	03,60
24	Ven	00h32	07,75	45	13h06	07,55	06h56	03,55	42	19h23	03,85
25	Sam	01h31	07,50	40	14h11	07,45	07h56	03,75	39	20h31	03,95
26	Dim	02h42	07,40	39	15h21	07,55	09h05	03,80	41	21h42	03,80
27	Lun	03h52	07,55	44	16h25	07,80	10h12	03,60	47	22h45	03,50
28	Mar	04h52	07,80	51	17h19	08,15	11h09	03,30	56	23h39	03,10
29	Mer	05h45	08,15	60	18h08	08,50	---	---	65	12h01	02,90
30	Jeu	06h33	08,50	70	18h54	08,85	00h29	02,65	74	12h49	02,55

RESTAURANT

Cuisine Traditionnelle



Poivre & Sel

Tél : 02 96 92 89 39

AFFAIRES MARINES & LOISIRS

Puces de mer

Accastillage

Pêche

Z.A de Kerligonan
22300 LANNION

Tél. 02 96 48 12 61



— COIFFURE —

Cécile
ROYANT

Tous types de coupes
Avec ou sans rendez-vous

11 rue de la Poste

22710 PENVÉNAN

Tél. 02 96 92 72 48

juillet

		PLEINES MERS					BASSES MERS				
		MATIN		COEFF.	SOIR		MATIN		COEFF.	SOIR	
		HEURE	HAUT.	M.	HEURE	HAUT.	HEURE	HAUT.	S.	HEURE	HAUT.
1	Ven	07h19	08,80	78	19h39	09,15	01h16	02,30	81	13h35	02,25
2	Sam	08h04	09,05	84	20h22	09,40	02h01	01,90	86	14h20	01,95
3	Dim	08h48	09,25	88	21h06	09,60	02h45	01,65	89	15h03	01,75
4	Lun	09h31	09,35	90	21h48	09,60	03h28	01,45	89	15h45	01,70
5	Mar	10h14	09,35	88	22h31	09,50	04h09	01,45	86	16h27	01,75
6	Mer	10h56	09,15	84	23h14	09,25	04h51	01,60	81	17h08	02,00
7	Jeu	11h40	08,85	77	-- --	--	05h33	01,95	--	17h53	02,35
8	Ven	00h00	08,85	73	12h29	08,50	06h20	02,35	68	18h43	02,75
9	Sam	00h53	08,50	64	13h27	08,20	07h14	02,80	61	19h45	03,05
10	Dim	01h58	08,15	58	14h38	08,05	08h21	03,10	56	20h59	03,25
11	Lun	03h14	08,05	57	15h54	08,15	09h37	03,20	58	22h17	03,10
12	Mar	04h31	08,15	61	17h05	08,45	10h51	03,00	65	23h28	02,75
13	Mer	05h40	08,45	69	18h07	08,80	11h56	02,70	73	-- --	--
14	Jeu	06h39	08,75	77	19h01	09,15	00h30	02,35	81	12h54	02,35
15	Ven	07h30	09,05	84	19h49	09,40	01h24	02,00	86	13h45	02,10
16	Sam	08h15	09,25	88	20h31	09,55	02h11	01,70	88	14h29	01,90
17	Dim	08h54	09,30	88	21h08	09,55	02h52	01,60	87	15h08	01,85
18	Lun	09h29	09,25	86	21h41	09,40	03h28	01,65	83	15h42	01,95
19	Mar	10h00	09,05	80	22h10	09,15	0400	01,85	77	16h12	02,15
20	Mer	10h28	08,80	73	22h37	08,80	04h29	02,15	68	16h40	02,45
21	Jeu	10h55	08,45	64	23h06	08,40	04h56	02,50	59	17h08	02,85
22	Ven	11h26	08,10	54	23h41	07,95	05h25	02,95	49	17h40	03,25
23	Sam	-- --	--	--	12h06	07,75	05h59	03,40	44	18h21	03,70
24	Dim	00h27	07,55	40	13h00	07,40	06h46	03,80	37	19h19	04,05
25	Lun	01h33	07,25	35	14h17	07,25	07h55	04,10	34	20h43	04,15
26	Mar	02h59	07,20	36	15h40	07,40	09h23	04,05	39	22h06	03,90
27	Mer	04h16	07,45	44	16h47	07,85	10h35	03,70	49	23h10	03,40
28	Jeu	05h18	07,90	56	17h43	08,35	11h35	03,20	62	-- --	--
29	Ven	06h13	08,40	68	18h35	08,85	00h06	02,80	75	12h29	02,65
30	Sam	07h04	08,90	81	19h25	09,35	00h59	02,20	86	13h21	02,10
31	Dim	07h53	09,35	91	20h12	09,75	01h49	01,65	95	14h09	01,65

Chantier Naval
Simon

VENTE - RÉPARATIONS MOTEURS & BATEAUX
KERMARIA-SULARD / 02 96 38 00 00

MERCURY

PAIN - PATISSERIE - EPICERIE
LES SAVEURS DORÉES



1 rue du Général de Gaulle
22710 PENVENAN
Tél : 02 96 92 83 71

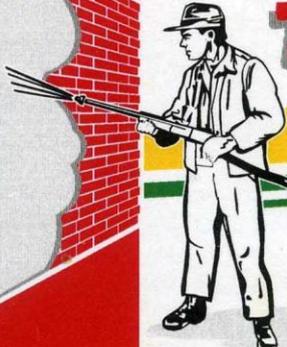


Tendance Mixte
coiffeurs
penvenan
02 96 92 77 37

		PLEINES MERS					BASSES MERS				
		MATIN		COEFF.	SOIR		MATIN		COEFF.	SOIR	
		HEURE	HAUT.	M.	HEURE	HAUT.	HEURE	HAUT.	S.	HEURE	HAUT.
1	Lun	08h39	09,70	99	20h58	10,05	02h35	01,20	101	14h54	01,25
2	Mar	09h23	09,85	102	21h40	10,15	03h19	00,90	102	15h37	01,10
3	Mer	10h03	09,85	101	22h21	10,00	04h00	00,90	98	16h16	01,15
4	Jeu	10h42	09,55	94	23h00	09,60	04h39	01,15	89	16h55	01,50
5	Ven	11h21	09,15	83	23h40	09,05	05h17	01,60	77	17h34	02,00
6	Sam	---	---	---	12h03	08,60	05h57	02,25	70	18h18	02,65
7	Dim	00h27	08,40	63	12h56	08,10	06h45	02,95	56	19h16	03,25
8	Lun	01h31	07,85	51	14h11	07,80	07h51	03,50	48	20h37	03,60
9	Mar	02h57	07,60	47	15h39	07,85	09h18	03,70	49	22h06	03,45
10	Mer	04h23	07,80	53	16h56	08,20	10h41	03,45	58	23h21	03,00
11	Jeu	05h34	08,20	63	17h59	08,65	11h49	03,00	69	---	---
12	Ven	06h30	08,65	74	18h50	09,10	00h22	02,50	78	12h44	02,50
13	Sam	07h17	09,00	82	19h33	09,40	01h12	02,05	85	13h30	02,15
14	Dim	07h57	09,25	87	20h11	09,55	01h54	01,75	89	14h10	01,85
15	Lun	08h32	09,35	89	20h45	09,60	02h31	01,60	89	14h45	01,75
16	Mar	09h03	09,35	88	21h14	09,50	03h03	01,60	86	15h16	01,80
17	Mer	09h30	09,25	84	21h40	09,30	03h32	01,70	81	15h43	01,95
18	Jeu	09h55	09,00	77	22h05	08,95	03h57	02,00	73	16h08	02,25
19	Ven	10h19	08,70	68	22h30	08,55	04h21	02,35	64	16h32	02,60
20	Sam	10h46	08,30	58	23v00	08,10	04h45	02,80	53	16h59	03,05
21	Dim	11h19	07,90	47	23h38	07,60	05h14	03,30	42	17h33	03,55
22	Lun	---	---	---	12h05	07,45	05h52	03,80	37	18h21	04,05
23	Mar	00h36	07,15	33	13h16	07,15	06h51	04,25	31	19h40	04,35
24	Mer	02h07	06,95	31	14h55	07,20	08h29	04,35	34	21h26	04,15
25	Jeu	03h43	07,25	40	16h17	07,65	10h02	04,00	46	22h43	03,55
26	Ven	04h54	07,80	54	17h19	08,30	11h10	03,30	62	23h43	02,75
27	Sam	05h52	08,45	70	18h15	09,00	---	---	78	12h08	02,60
28	Dim	06h46	09,10	86	19h07	09,65	00h39	02,00	93	13h02	01,90
29	Lun	07h36	09,65	99	19h56	10,15	01h30	01,35	104	13h52	01,30
30	Mar	08h22	10,05	108	20h41	10,45	02h18	00,80	111	14h37	00,85
31	Mer	09h05	10,25	112	21h24	10,50	03h01	00,55	111	15h19	00,65

PLATRERIE - ISOLATION

Gildas
TREBOUTA



Z.A. KERMARIA-SULARD
02.96.38.41.66

BILICWENN

LE MOULIN DU COSQUER

LE FUTUR MUSEE
DU PAYS ROCHOIS



**Trieux
MARINE**

Le Port - 22740 LÉZARDRIEUX
Tél. 02 96 20 14 71
Fax 02 96 20 11 09

Frédéric LEMERCIER
06 03 42 09 46
Site : www.trieux-marine.com - E-mail : trieux-marine@wanadoo.fr


**ACCASTILLAGE
DIFFUSION**

JEANNEAU

EVINRUDEE

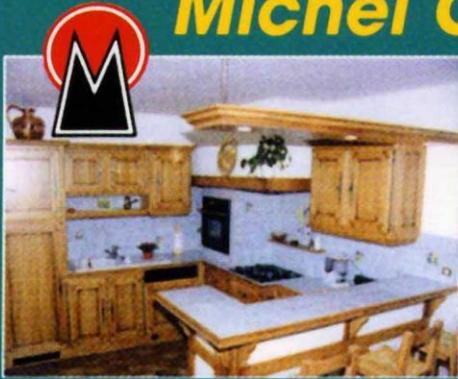
**Johnson
OUTBOARDS**

septembre

		PLEINES MERS					BASSES MERS				
		MATIN		COEFF.	SOIR		MATIN		COEFF.	SOIR	
		HEURE	HAUT.	M.	HEURE	HAUT.	HEURE	HAUT.	S.	HEURE	HAUT.
1	Jeu	09h45	10,15	108	22h03	10,20	03h42	00,60	105	15h58	00,80
2	Ven	10h22	09,80	99	22h40	09,70	04h19	00,95	92	16h35	01,25
3	Sam	10h58	09,25	85	23h18	09,00	04h55	01,60	76	17h12	01,95
4	Dim	11h37	08,60	67	-- --	--	05h33	02,40	--	17h54	02,75
5	Lun	00h03	08,20	59	12h30	07,95	06h18	03,20	51	18h52	03,45
6	Mar	01h10	07,60	45	13h51	07,55	07h26	03,90	42	20h21	03,85
7	Mer	02h47	07,35	42	15h28	07,65	09h05	04,05	45	21h58	03,65
8	Jeu	04h17	07,65	49	16h46	08,10	10h32	03,65	55	23h10	03,10
9	Ven	05h23	08,15	61	17h44	08,60	11h35	03,05	67	-- --	--
10	Sam	06h13	08,65	72	18h30	09,05	00h05	02,55	77	12h25	02,55
11	Dim	06h54	09,00	81	19h09	09,35	00h50	02,15	84	13h07	02,15
12	Lun	07h30	09,25	86	19h44	09,50	01h28	01,85	88	13h43	01,90
13	Mar	08h02	09,35	88	20h15	09,55	02h02	01,70	88	14h16	01,80
14	Mer	08h32	09,40	88	20h44	09,50	02h33	01,65	86	14h45	01,80
15	Jeu	08h58	09,30	84	21h09	09,30	03h00	01,75	82	15h12	01,90
16	Ven	09h22	09,10	79	21h33	09,00	03h25	02,00	75	15h36	02,15
17	Sam	09h46	08,85	71	21h58	08,60	03h48	02,30	67	16h00	02,50
18	Dim	10h12	08,45	61	22h26	08,20	04h12	02,75	56	16h26	02,95
19	Lun	10h43	08,05	51	23h03	07,70	04h39	03,20	45	16h58	03,40
20	Mar	11h25	07,60	40	23h56	07,25	05h15	03,75	35	17h43	03,90
21	Mer	-- --	--	--	12h31	07,20	06h09	04,20	32	18h55	04,30
22	Jeu	01h23	07,00	31	14h10	07,20	07h41	04,45	34	20h43	04,20
23	Ven	03h07	07,20	39	15h43	07,65	09h26	04,10	46	22h10	03,55
24	Sam	04h25	07,85	55	16h51	08,35	10h40	03,35	63	23h15	02,70
25	Dim	05h27	08,60	73	17h49	09,10	11h41	02,55	81	-- --	--
26	Lun	06h21	09,30	90	18h43	09,80	00h12	01,90	97	12h37	01,75
27	Mar	07h11	09,85	104	19h33	10,30	01h05	01,20	109	13h28	01,10
28	Mer	07h58	10,25	112	20h19	10,55	01h54	00,70	114	14h14	00,70
29	Jeu	08h41	10,40	115	21h02	10,50	02h38	00,50	113	14h57	00,55
30	Ven	09h22	10,25	110	21h42	10,20	03h19	00,65	105	15h37	00,80

CUISINES & BAINS

Michel OLLIVIER



FABRICANT

Projets & Devis

Tél. 02 96 92 22 54

Fax 02 96 92 28 77

Route de Penvenan - 22220 PLOUGUIEL



Perros
MARINE

Concessionnaire

Bombard



JEANNEAU

SUZUKI
MARINE

VOLVO
PENTA

Perros-Guirec

Axe Lannion-Perros

02 96 23 05 08

Vente bateaux
Moteurs
Neuf et Occasion



OCTOBRE

		PLEINES MERS					BASSES MERS				
		MATIN		COEFF.	SOIR		MATIN		COEFF.	SOIR	
		HEURE	HAUT.	M.	HEURE	HAUT.	HEURE	HAUT.	S.	HEURE	HAUT.
1	Sam	09h59	09,80	98	22h20	09,55	03h57	01,10	91	16h15	01,30
2	Dim	10h36	09,20	82	22h59	08,80	04h34	01,80	73	16h52	02,05
3	Lun	11 15	08,55	64	23h45	08,05	05h11	02,65	56	17h35	02,85
4	Mar	---	--	--	12h08	07,90	05h56	03,45	48	18h32	03,60
5	Mer	00h53	07,45	43	13h31	07,50	07h05	04,05	40	20h01	03,95
6	Jeu	02h30	07,25	40	15h06	07,55	08h44	04,20	40	21h34	03,75
7	Ven	03h55	07,60	47	16h20	08,00	10h07	03,80	53	22h42	03,25
8	Sam	04h56	08,05	58	17h14	08,45	11h06	03,25	63	23h33	02,75
9	Dim	05h42	08,50	68	17h58	08,85	11h53	02,75	72	---	--
10	Lun	06h21	08,85	76	18h36	09,10	00h16	02,40	79	12h34	02,40
11	Mar	06h56	09,10	81	19h11	09,25	00h54	02,15	83	13h10	02,15
12	Mer	07h29	09,25	84	19h44	09,35	01h28	01,95	84	13h43	02,00
13	Jeu	08h00	09,30	84	20h14	09,30	01h59	01,90	83	14h14	01,95
14	Ven	08h28	09,25	82	20h41	09,20	02h28	01,95	81	14h43	02,00
15	Sam	08h53	09,15	78	21h07	08,95	02h55	02,10	76	15h09	02,15
16	Dim	09h19	08,90	72	21h33	08,65	03h21	02,35	69	15h36	02,45
17	Lun	09h46	08,60	64	22h04	08,30	03h47	02,70	60	16h04	02,80
18	Mar	10h19	08,25	54	22h42	07,85	04h17	03,15	50	16h38	03,25
19	Mer	11h02	07,85	45	23h35	07,45	04h55	03,55	41	17h23	03,65
20	Jeu	---	--	--	12h04	07,50	05h48	04,00	38	18h29	03,95
21	Ven	00h53	07,25	37	13h32	07,45	07h08	04,20	38	20h03	03,95
22	Sam	02h29	07,40	43	15h04	07,80	08h46	03,95	49	21h31	03,45
23	Dim	03h50	07,95	56	16h17	08,40	10h05	03,30	64	22h41	02,70
24	Lun	04h55	08,65	73	17h19	09,10	11h09	02,55	81	23h41	01,95
25	Mar	05h51	09,30	89	18h15	09,70	---	--	96	12h07	01,85
26	Mer	06h43	09,80	102	19h07	10,10	00h36	01,35	106	13h01	01,25
27	Jeu	07h32	10,15	109	19h55	10,35	01h27	00,95	111	13h50	00,90
28	Ven	08h17	10,25	111	20h40	10,25	02h13	00,80	109	14h35	00,80
29	Sam	08h59	10,15	105	21h22	09,95	02h57	00,95	101	15h17	01,00
30	Dim	08h39	09,75	95	21h03	09,40	02h37	01,40	88	14h57	01,45
31	Lun	09h18	09,25	80	21h44	08,75	03h15	02,00	73	15h37	02,10

Le Coin des Amicalistes

Cet espace vous est réservé.

Faites nous part de vos avis, vos suggestions...

Ecrivez nous un article, une recette, une histoire...

Envoyez-nous vos photos, vos petites annonces....

Nous les ferons paraître dans notre journal mais également sur notre site.

A VENDRE

MONOTYPE CARANTEC - 1963 - 5m

Loïc QUEMENEUR

06 85 78 78 47

EDER SEAROVER - 85CV - 1991

Jean-Michel LUYTON

06 87 54 03 00

Pour nous contacter

Amicale du Bout du Quai

7 rue de Kerviniou

22710 PENVENAN

Tél : 02 96 92 86 81

Fax : 02 96 11 00 47

Mail : amicaleduboutduquai.portblanc@orange.fr

Site Internet : www.boutduquai.fr

Notes Perso



Notes Perso



COUVERTURE ZINGUERIE
NEUF RENOVATION BARDAGE

LE BIHAN

SARL

ZA de Pen ar Guer

22710 PENVENAN

02.96.92.66.81

Fax: 02.96.92.78.24

Port: 06.16.20.97.83

VELUX

LA FENÊTRE DE TOIT

CAFE DE L'UNION

4 Place de l'Eglise

22710 PENVENAN

02 96 92 67 60

